



Association  
d'Hygiène sociale  
de la Sarthe



## Un don de 4000 € pour le projet Handi'chien

Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe



Remise du chèque Fondation Grand Ouest - Crédit photo : IME L'Astrolabe

L'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe a reçu, le 19 mai dernier, à l'IME de Parigné l'Evêque, un chèque de 4 000 euros, pour son projet « Un chien à l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe », par la Fondation d'Entreprise Grand Ouest BPO, qui a pour mission de soutenir et d'encourager les projets innovants sur son territoire.

Le projet, en lien avec l'association Handi'chien, consiste à créer un binôme chien-éducateur spécialisé, alliant les compétences professionnelles de l'un et les qualités de l'autre pour se mettre au service des équipes éducatives et soignantes, dans la réalisation des projets de soin des malades ou de personnes handicapées. L'accompagnement de la Fondation d'Entreprise Grand Ouest permettra de financer la formation Handi'chien du référent de l'animal.

L'objectif de l'association avec ce projet est également d'innover pour créer une nouvelle façon de travailler auprès des enfants de l'IME, des malades de certains services du centre médical Gallouédéc et des adultes autistes du FAM Le Verger.

### AHSS - Lettre d'information (information interne uniquement)

Tous les numéros sont consultables sur le site [www.ahs-sarthe.asso.fr](http://www.ahs-sarthe.asso.fr)

N°ISSN 2104-1717  
Dépôt légal Juillet 2021

**Directeur de la publication :**  
Serge TESSIER, Président

**Comité de rédaction :**  
Martine CHAMBON, Claire PERBET,  
Hélène GOUBIL, Joël BARAULT,  
J.Michel VERRET, Laurent DELAUNAY,  
Federico SCANNAPIECO

92-94, rue Molière - 72000 Le Mans  
Téléphone: 02 43 50 32 40  
Courriel: [ahss@ahs-sarthe.asso.fr](mailto:ahss@ahs-sarthe.asso.fr)

## Nouvelles C3

Pôle Personnes Agées

L'échéance des 3 ans arrivant, le parc automobile du SSIAD de La Flèche a été entièrement renouvelé dans le courant du mois de juin. De nouvelles Citroën C3, au toit bleu émeraude, sillonneront donc désormais le sud de la Sarthe.

Ces véhicules disposent, comme les précédents, de la climatisation, du GPS intégré, du réglage des assises avant, de rétroviseurs électriques, du régulateur de vitesse et en plus de la reconnaissance automatique des panneaux de limitation de vitesse.

Nous en profitons pour rappeler que les conducteurs sont encouragés à respecter le code de la route, lors de leurs déplacements professionnels. L'employeur se doit de désigner les auteurs des infractions.



Crédit photo : SSIAD La Flèche

## L'édito

Serge TESSIER, Président AHSS

*Madame, Monsieur,*

*C'est sur une note un peu plus légère et sereine que nous abordons ce début d'été. Les masques tombent en extérieur et les loisirs reprennent !*

*C'est ainsi que nos usagers du FAM Le Verger ont pu, le temps d'une journée, s'évader au bord de la mer. Leurs sourires en disent long !*

*Et ce sera bientôt le tour de nos soignants du SSIAD de La Flèche de profiter du bleu, non pas de l'océan, mais de leurs nouveaux véhicules.*

*L'assemblée générale du 27 mai dernier aura clôturé une année particulière et intense, avec malgré tout, un résultat excédentaire. Mais cette crise sanitaire n'aura pas attaché la générosité, notre association ayant bénéficié de jolis dons pour financer divers projets.*

*Belles vacances à tous ! Prenez soin de vous.*





## HRMAPS : mise en place du logiciel au service RH

HRMAPS est un logiciel complet destiné à simplifier la gestion des ressources humaines notamment pour le suivi des formations professionnelles et des entretiens annuels et professionnels,

A compter du mois de septembre 2021, HRMAPS sera déployé au sein des établissements de l'AHSS où des sessions de formation seront organisées pour l'ensemble des salariés dans le cadre de sa mise en place.

Concernant la formation continue : tout salarié sera en capacité de

transmettre ses souhaits de formation en ligne. La validation des demandes, les convocations aux formations se feront directement par l'outil. Il sera également possible de remplir une grille d'évaluation à chaud et à froid afin de mesurer la satisfaction de la formation réalisée.

Un historique de l'ensemble des actions de formations suivies par chaque salarié se trouvera à disposition.

Afin de permettre de communiquer les informations via le logiciel HRMaps, une adresse mail nominative

professionnelle sera attribuée à chaque professionnel en CDI de l'AHSS. Cette adresse mail est une facilité de communication RH et ne concernera pas l'activité propre des services pour laquelle les adresses mails collectives Lotus continueront à être utilisées.

Les supports d'entretien annuel et professionnel seront intégrés dans le logiciel HRMAPS et ils seront complétés en ligne directement par votre responsable de service.

Ce suivi informatisé vous donnera accès aux historiques de vos

entretiens et une plus grande visibilité de votre évolution professionnelle.

Des demandes pourront être adressées au service RH immédiatement en ligne pour les sujets suivants : changements de coordonnées, attestations de travail, questions relatives à la mutuelle.

C. PERBET



## Assemblée Générale de l'AHSS

Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe



Crédit photo : Pixabay

Lors de la présentation de son rapport moral, Mr Serge TESSIER, Président, a remercié l'ensemble des salariés pour leur engagement, leur dévouement et leur courage durant cette année particulière de crise sanitaire et a renouvelé sa confiance à l'ensemble des administrateurs.

Il a présenté les quatre nouveaux administrateurs présents : Madame CONDE, Messieurs VIALE, CLOUARD et BESNARD. Un autre administrateur, excusé, Monsieur GREMILLON rejoindra le Bureau prochainement.

Mr Federico SCANNAPIECO, nouveau Directeur Général, a exposé le rapport d'activité de l'AHSS et de ses établissements, qui montre une baisse de 20% en raison de la crise sanitaire liée à la fermeture de certains services.

Le trésorier, Mr Jean-Michel VERRET, a ensuite présenté les comptes administratifs 2020. Avant de les détailler, il a tenu à préciser que le compte de résultat global présentait un excédent net de 544K€. Ce résultat est dû aux crédits exceptionnels versés aux établissements sanitaires et médico-sociaux lors de la crise sanitaire. Le surcroît de recettes a permis de constituer des provisions pour les indemnités de fin de carrière.

Cette assemblée Générale s'est terminée avec la certification des comptes annuels par le Commissaire aux comptes, Mr PROUST. Son mandat a été renouvelé, à l'unanimité, pour les six prochaines années. Enfin, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels de chacune des structures, ainsi que le rapport d'activité et a donné quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'année 2020.

J.Michel VERRET

## Journée évason à Saint Malo

FAM Le Verger



Crédit photos : FAM Le Verger

Après une année loisirs en demi-teinte due à la crise sanitaire, certains usagers du FAM ont pu renouer avec l'air iodé de la Manche le 10 juin dernier.

Au programme, visite de l'aquarium de St Malo, restaurant chinois, balade sur la plage, et petite pause, glaces en terrasse, face à la mer.

Tous sont repartis le cœur léger et la tête pleine de souvenirs !



## ZOOM

Le digital à l'AHSS

93 : c'est le nombre d'abonnés à notre page Facebook. L'actualité en direct !